



# STUDENT & FAMILY HANDBOOK

20 Warren Street  
Brighton, MA 02135  
617-635-9860



**2025-2026**

## Table des matières

<b>Table des matières</b>	2
<b>Histoire et mission du BGA</b>	4
<b>Déclaration de non-discrimination</b>	4
<b>Admissions</b>	4
<b>Calendrier scolaire pour l'année scolaire 2025/26</b>	5
Horaires de l'école.....	5
Dates de début et de fin, sorties anticipées et jours sans école.....	5
<b>Horaires des cloches</b>	6
<b>Liste du personnel</b>	7
<b>Assiduité</b>	9
Absences.....	9
Retards.....	10
Départ anticipé.....	11
<b>Installations</b>	12
<b>Droits et responsabilités des élèves</b>	14
Droits des élèves.....	14
Responsabilités des élèves.....	16
<b>Conduite des élèves</b>	17
Règles de sécurité.....	17
Valeurs du BGA : Les 5 R.....	17
Règles de l'école.....	17
Protocole d'entrée des élèves : Vérification des sacs et détecteurs de métaux	18
Politique sur les téléphones portables / appareils électroniques.....	19
Malhonnêteté académique / Plagiat.....	21
Politique vestimentaire.....	21
Discipline.....	22
Intimidation.....	24
Bizutage.....	25
<b>Soutien aux Élèves</b>	27
Équipe de soutien aux élèves.....	27
Éducation spécialisée.....	27
Infirmerie scolaire.....	27
Déclaration obligatoire.....	28
Programmes externes.....	28
<b>Transport</b>	28
Bus jaune et passes MBTA.....	28

Transports publics.....	29
Procédures de transport d'urgence.....	29
<b>Athlétisme</b>	<b>31</b>
<b>Universitaires</b>	<b>33</b>
Politique d'évaluation.....	33
Échelle de notation.....	33
Politique de promotion et de rétention.....	34
Exigences de diplôme du lycée.....	35
Exigence de détermination des compétences pour le diplôme (CD).....	36
Offre de cours.....	36
Possibilités d'apprentissage accéléré.....	36
<b>Formation technique et professionnelle (CTE)</b>	<b>38</b>
Conditions d'admission.....	38
Progression du programme.....	38
Caractéristiques clés.....	39
Résultats.....	39
<b>Programme vert</b>	<b>40</b>
La ligne verte de BGA : Une école publique verte en milieu urbain.....	40
Le triangle de la durabilité.....	40
Culture verte et pratiques quotidiennes.....	40
Expositions vertes.....	41
Apprentissage expérientiel et fondé sur le lieu.....	41
Conclusion.....	41



Pour des informations plus détaillées sur les politiques, services et procédures à l'échelle du district, les familles sont encouragées à consulter le **Manuel du district des écoles publiques de Boston**, qui résume de nombreuses lois, politiques, règlements et pratiques utiles et importantes pour les élèves actuels ainsi que leurs parents, familles et tuteurs.

Le manuel est disponible en ligne et peut être consulté ici :[Manuel du district BPS](#).



## Histoire et mission du BGA

### Histoire

Boston Green Academy est un lieu unique : une école à charte « Horace Mann » intégrée au district, fièrement membre des Écoles Publiques de Boston. Fondée en 2011 par un groupe dévoué d'éducateurs et de membres de la communauté de Boston, BGA est la seule école de la ville axée sur la durabilité et la préparation de la prochaine génération de leaders issus de la diversité pour l'université et les carrières vertes.

Invitée par les Écoles Publiques de Boston à redresser un lycée en difficulté, BGA a réussi à « relancer » l'Odyssey High School à South Boston et, en trois ans, est devenue le lycée le plus amélioré des Écoles Publiques de Boston et l'un des plus améliorés à l'échelle de l'État. En 2014, BGA a déménagé dans le bâtiment historique Taft à Brighton et a commencé son expansion pour inclure les classes du collège, en commençant par la 6e. En 2017, BGA a atteint son objectif de devenir une école complète pour les classes de la 6e à la terminale, accueillant environ 500 élèves de tous les quartiers et horizons de Boston. BGA continue d'être l'une des écoles les plus innovantes et les plus améliorées du système des Écoles Publiques de Boston.

### Mission

**Boston Green Academy** accueille des élèves diversifiés de toutes capacités, les éduque et les encourage à réussir dans leurs études supérieures et leur carrière, et les prépare à devenir des leaders pour la durabilité de notre communauté et de notre monde.

## Déclaration de non-discrimination

Boston Green Academy, conformément aux politiques de non-discrimination des Écoles Publiques de Boston, ne pratique aucune discrimination dans ses programmes, ses installations, son emploi ou ses opportunités éducatives sur la base de la race, de la couleur, de l'âge, du casier judiciaire (enquête seulement), du handicap, de la grossesse, du sans-abrisme, du sexe/genre, de l'identité de genre, de la religion, de l'origine nationale, de l'ascendance, de l'orientation sexuelle, de la génétique ou du statut militaire, et ne tolère aucune forme de représailles ni d'intimidation, de menace ou de harcèlement fondé sur un biais, qui porterait atteinte à la dignité des personnes ou nuirait à leur capacité d'apprendre ou de travailler.

## Admissions

### Inscription scolaire

Les élèves souhaitant s'inscrire à BGA doivent remplir une demande d'admission disponible au bureau principal et sur notre [site web](#). Les élèves admissibles doivent résider dans la ville de Boston. Une fois le formulaire complété, le nom de l'élève sera inscrit à la loterie qui se tient chaque mois de mars. La loterie sert à attribuer des places pour les élèves entrant en 7e et en 9e année (nos principales années d'entrée) et à pourvoir les places vacantes dans les autres niveaux conformément à la politique d'admission de BGA (également disponible sur notre site web).

### Liste d'attente

Les élèves non sélectionnés lors de la loterie seront placés sur une liste d'attente. Au fur et à mesure que des places se libèrent, les noms seront pris sur la liste d'attente et une communication sera envoyée aux familles pour leur proposer une place. La liste d'attente reste active jusqu'au processus de loterie suivant en février.

## Calendrier scolaire pour l'année scolaire 2025/26

### Horaires de l'école

Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi : 8h00 – 15h00  
 Mercredi : 8h00 – 12h00

*Le bâtiment sera ouvert aux élèves chaque jour à partir de 7h15 pour le petit-déjeuner.*

### Dates de début et de fin, sorties anticipées et jours sans école

4 septembre	Premier jour d'école
13 octobre	Journée des Peuples Autochtones - Pas d'école
11 novembre	Jour des anciens combattants - Pas d'école
26 novembre	Sortie anticipée pour les élèves et le personnel
27–28 novembre	Congé de Thanksgiving
22/12/2025 - 02/01/2026	Vacances d'hiver - Retour des élèves le 5 janvier 2025
19 janvier	Jour de M.L. King Jr. - Pas d'école
3 février	Sortie anticipée des élèves / Développement professionnel des enseignants
16 février	Jour du Président - Pas d'école
17–20 février	Vacances de février - Retour des élèves le 23 février
3 mars	Sortie anticipée des élèves / Développement professionnel des enseignants
3 avril	Vendredi Saint - Pas d'école
20 avril	Jour des Patriotes - Pas d'école
21–24 avril	Vacances de printemps - Retour des élèves le 27 avril
25 mai	Jour du Souvenir - Pas d'école
5 juin	Dernier jour pour les élèves de terminale (jour 170)
18 juin	Journée de sortie anticipée pour les élèves
19 juin	Juneteenth - Pas d'école
22 juin	Dernier jour d'école (180 jours, si aucun jour n'a été perdu en raison d'annulations). Journée de sortie anticipée pour les élèves.

[Lien vers le calendrier académique 2025–26 des Écoles Publiques de Boston](#)

## Horaires des cloches

### Horaire en cascade

Pour l'année scolaire 2025–2026, notre école introduit un nouvel horaire conçu pour offrir aux élèves davantage d'occasions d'apprentissage, de soutien et d'enrichissement pendant la journée. Cet horaire suit un modèle en cascade, ce qui signifie que les cours tournent chaque jour selon un schéma régulier plutôt que de se dérouler à la même heure quotidiennement. L'objectif est de permettre aux élèves d'aborder chaque matière à différents moments de la journée, afin d'équilibrer leur énergie et leur concentration sur l'ensemble des cours.

Monday		Tuesday		Wednesday		Thursday		Friday	
7:15-8:00	Breakfast (Optional)	7:15-8:00	Breakfast (Optional)	7:15-8:00	Breakfast (Optional)	7:15-8:00	Breakfast (Optional)	7:15-8:00	Breakfast (Optional)
8:00-8:56	A	8:00-8:56	G	8:00-8:57	F	8:00-8:56	C	8:00-8:56	B
9:00-9:56	B	9:00-9:56	A	9:01-9:568	G	9:00-9:56	D	9:00-9:56	C
10:00-10:26	ADVISORY	10:00-10:26	ADVISORY	10:02-10:59	A	10:00-10:26	ADVISORY	10:00-10:26	ADVISORY
10:30-11:26	C	10:30-11:26	B	11:03-12:00	B	10:30-11:26	E	10:30-11:26	D
12:30-12:58	D  1st Lunch (HS): 11:30-11:54 *2nd Lunch (HS): 12:02-12:26 3rd Lunch (MS): 12:34-12:58	12:30-12:58	C  1st Lunch (HS): 11:30-11:54 *2nd Lunch (HS): 12:02-12:26 3rd Lunch (MS): 12:34-12:58	12:00	DISMISSAL	12:30-12:58	F  1st Lunch (HS): 11:30-11:54 *2nd Lunch (HS): 12:02-12:26 3rd Lunch (MS): 12:34-12:58	12:30-12:58	E  1st Lunch (HS): 11:30-11:54 *2nd Lunch (HS): 12:02-12:26 3rd Lunch (MS): 12:34-12:58
1:02-1:58	E	1:02-1:58	D	12:00-12:30	Lunch (Optional)	1:02-1:58	G	1:02-1:58	F
2:02-3:00	F	2:02-3:00	E	12:30-3:00	Staff Meetings	2:02-3:00	A	2:02-3:00	G

## Liste du personnel

<b>Administration</b>			
<b>Nom</b>	<b>Poste</b>	<b>E-mail</b>	<b>Extension</b>
Matt Holzer	Directeur	<a href="mailto:mholzer@bostongreenacademy.org">mholzer@bostongreenacademy.org</a>	32100
Yeji Son	Chef adjoint d'établissement, classes de 7e et 8e	<a href="mailto:yson@bostongreenacademy.org">yson@bostongreenacademy.org</a>	32092
Ryne Deckard	Chef adjoint d'établissement, classes de 9e à 12e	<a href="mailto:rdeckard@bostongreenacademy.org">rdeckard@bostongreenacademy.org</a>	32096
Amal Mohamed	Directeur de l'enseignement et de l'apprentissage	<a href="mailto:amohamed@bostongreenacademy.org">amohamed@bostongreenacademy.org</a>	s/o
Amanda Reveles	Directeur des opérations	<a href="mailto:areveles@bostongreenacademy.org">areveles@bostongreenacademy.org</a>	32106
Dave Kramer	Directeur des programmes verts	<a href="mailto:dkramer@bostongreenacademy.org">dkramer@bostongreenacademy.org</a>	32108
Alex Jacobson	Carrières vertes et engagement civique	<a href="mailto:ajacobson@bostongreenacademy.org">ajacobson@bostongreenacademy.org</a>	32108
Nathalie De La Rosa	Chef du personnel	<a href="mailto:ndelarosa@bostongreenacademy.org">ndelarosa@bostongreenacademy.org</a>	32107
Marta Bausemer	Infirmière Scolaire	<a href="mailto:mbausemer@bostongreenacademy.org">mbausemer@bostongreenacademy.org</a>	32091
<b>Éducation spécialisée</b>			
Alissa Long	Directeur de l'éducation spécialisée	<a href="mailto:along@bostongreenacademy.org">along@bostongreenacademy.org</a>	32114
Keith Guyette	Coordinateur de l'éducation spécialisée	<a href="mailto:kguyette@bostongreenacademy.org">kguyette@bostongreenacademy.org</a>	32093
Kristin Femino	Employé administratif de l'éducation spécialisée	<a href="mailto:kfemino@bostongreenacademy.org">kfemino@bostongreenacademy.org</a>	32104
<b>SST : Culture scolaire</b>			
Reginald Loving	Doyen des élèves	<a href="mailto:rloving@bostongreenacademy.org">rloving@bostongreenacademy.org</a>	32102
Taron Seaforth	Doyen adjoint des élèves	<a href="mailto:tseaforth@bostongreenacademy.org">tseaforth@bostongreenacademy.org</a>	
Angelina Favaloro	Directeur athlétique / CFC	<a href="mailto:afavaloro@bostongreenacademy.org">afavaloro@bostongreenacademy.org</a>	
Patrick Coren Samantha Benoit Jonathan Torres	CFC du collège	<a href="mailto:pcoren@bostongreenacademy.org">pcoren@bostongreenacademy.org</a> <a href="mailto:sbenoit@bostongreenacademy.org">sbenoit@bostongreenacademy.org</a> <a href="mailto:jtorres@bostongreenacademy.org">jtorres@bostongreenacademy.org</a>	32105
<b>SST : Développement des élèves</b>			
Ashley Harton-Powell	Agent de liaison avec les familles	<a href="mailto:ahartonpowell@bostongreenacademy.org">ahartonpowell@bostongreenacademy.org</a>	32116
Vanessa Brea	Conseiller du collège	<a href="mailto:vbre@bostongreenacademy.org">vbre@bostongreenacademy.org</a>	32094
Marilyn San Inocencio	Conseiller scolaire, classes de 9e et 10e	<a href="mailto:msaninocencio@bostongreenacademy.org">msaninocencio@bostongreenacademy.org</a>	32110
Bryant Craft	Conseiller scolaire, classes de Conseiller scolaire, classes de 11e et 12e	<a href="mailto:bcraft@bostongreenacademy.org">bcraft@bostongreenacademy.org</a>	32117



Jermaine Patterson

Coordinateur de réintégration

[jpatterson@bostongreenacademy.org](mailto:jpatterson@bostongreenacademy.org)

32101

## Assiduité

Boston Green Academy accorde une grande importance à l'assiduité. Être présent à l'école chaque jour constitue la base de la réussite scolaire et du succès académique. Lorsque les élèves ne viennent pas à l'école, ils manquent le contenu enseigné et risquent de voir leurs performances scolaires baisser. Quand les absences deviennent récurrentes ou chroniques, les élèves peuvent accumuler du retard et rencontrer des difficultés scolaires ainsi que des problèmes dépassant le cadre de la classe. BGA sait que, de temps en temps, les élèves seront absents. Cependant, nous demandons aux familles et aux élèves de faire tout leur possible pour venir à l'école chaque jour.

### Absences

#### Absences justifiées

Les parents / tuteurs / personnes en charge sont priés d'envoyer un courriel à l'école à [attendance@bostongreenacademy.org](mailto:attendance@bostongreenacademy.org) ou de remettre une lettre (à déposer au bureau principal) avec l'élève pour signaler l'absence. Une note d'absence (papier ou par courriel) devrait idéalement être transmise avant l'absence, mais peut aussi être envoyée au retour de l'élève. Cette communication doit inclure le nom de l'élève, la date de l'absence (ou des absences) et la raison de celle-ci.

Une maladie personnelle peut être excusée par un parent, mais les absences répétées ou chroniques de trois jours ou plus doivent être justifiées par un mot d'un professionnel de santé. Pour une description détaillée des absences justifiées et non justifiées, veuillez consulter la page 14 du « Guide des Écoles Publiques de Boston pour les familles et les élèves » disponible sur le site web du BPS.

Avoir une absence justifiée ne dispense pas l'élève de rattraper le travail des cours manqués. Les élèves doivent communiquer avec leurs enseignants pour obtenir les devoirs ou le travail manqué.

Les absences justifiées peuvent inclure :

- Une maladie ou une blessure empêchant l'élève d'assister à l'école. La maladie ou la blessure doit être vérifiée par un professionnel de santé, une infirmière scolaire ou un parent
- Le décès d'un membre de la famille proche (parent, frère/sœur, grand-parent, tante, oncle, cousin ; veuillez fournir une copie du programme des funérailles) ou une autre crise personnelle ou familiale importante
- Comparutions devant le tribunal
- Examens médicaux ou psychologiques pendant la journée scolaire. Le parent doit fournir une preuve (comme une note du centre de santé) indiquant que les examens ne pouvaient pas être planifiés après l'école
- Jours fériés religieux
- Visites d'écoles spécialisées pour les élèves ayant un handicap
- Autres situations extraordinaires approuvées par l'école.

#### Absences non justifiées

Certains parents pensent que toute absence sera excusée tant qu'ils envoient une note. Ce n'est pas le cas. Voici des exemples d'**ABSENCES QUI NE SERONT PAS EXCUSÉES** — même si le parent envoie une note :

- Absences répétées et chroniques dues à une maladie ou une blessure. Dans ces cas, pour que l'absence soit excusée, le parent doit fournir une lettre d'un professionnel de santé confirmant que l'élève était trop malade ou blessé pour aller à l'école
- L'élève devait garder un enfant
- Séchage de cours (y compris le fait de se présenter et de quitter le bâtiment plus tôt).
- Vacances familiales pendant une période scolaire
- Voyage dans le pays d'origine prolongé au-delà des vacances scolaires
- Prolongation d'une fête religieuse ou culturelle au-delà du ou des jours désignés dans le calendrier scolaire
- Appel téléphonique ou message texte à l'école pour signaler l'absence d'un élève
- L'élève est absent parce qu'un frère, une sœur ou un parent a un rendez-vous

Dans la mesure du possible, les parents doivent consulter les directeurs adjoints Yeji Son (collège, classes de 7e et 8e) ou Ryne Deckard (lycée, classes de 9e à 12e) avant d'autoriser un élève à manquer l'école s'ils ne sont pas certains que l'absence sera justifiée. *Les enseignants n'ont pas le pouvoir d'excuser un élève de l'école.*

Les élèves sont responsables de rattraper le travail manqué lorsqu'ils sont absents. Cependant, l'école n'est pas tenue d'aider les élèves à rattraper les tests et devoirs manqués en raison d'absences non justifiées.

Les élèves ayant quatre absences non justifiées ou plus seront signalés à l'équipe de soutien aux élèves, qui travaillera avec la famille pour élaborer un plan ou un contrat d'assiduité afin d'améliorer la présence de l'élève.

## Retards

### Si un élève arrive en retard en classe :

- Entre tranquillement, prends ta place assignée et attends que l'enseignant te reconnaisse.
- Merci de consulter les politiques et procédures propres à chaque enseignant concernant la gestion de ce type d'inconduite.
- Les récidives seront probablement signalées à l'équipe de soutien aux élèves (SST) pour d'autres interventions, notamment, mais sans s'y limiter : réflexion après les cours, service communautaire et rencontre avec le parent ou le tuteur.
- Si un élève est en retard 5 fois ou plus, il peut être disqualifié de la participation aux activités sportives ou parascolaires après l'école, ainsi qu'aux sorties scolaires prévues, selon la décision de l'administration.
- Si un élève est en retard 5 fois, cela équivaut à une absence non justifiée pour ce cours. 5 absences non justifiées pendant une période d'évaluation entraîneront une perte importante de la note de participation.

### Si un élève arrive en retard à l'école :

Tout élève arrivant à l'école après la sonnerie de 8h00 sera marqué comme en retard. Il doit s'enregistrer au bureau des retards pour obtenir un laissez-passer lui permettant d'entrer en classe.

Les retards excessifs (3 ou plus en une semaine / 10 ou plus sur une période d'évaluation) seront traités directement par la SST. Des réunions avec la famille seront organisées afin d'identifier les causes du retard et de discuter d'une routine permettant à l'élève d'arriver à l'heure à l'école. La perte de priviléges et la réflexion personnelle peuvent faire partie des conséquences possibles.



## Départ anticipé

Votre enfant doit rester à l'école pendant toute la durée de la journée scolaire. Un départ anticipé ne doit avoir lieu qu'en cas d'urgence. Les familles doivent remplir ce formulaire Google afin d'informer le bureau du départ prévu de leur enfant. Nous vous demandons de faire de votre mieux pour remplir ce formulaire au moins deux heures avant le départ, afin que notre personnel puisse s'organiser. Si vous faites sortir plusieurs élèves en même temps, veuillez remplir le formulaire séparément pour chacun d'eux.

Lien : [bostongreenacademy.org/dismissal](http://bostongreenacademy.org/dismissal) ou via le code QR ci-dessous :



## Installations

### Visiteurs :

Veuillez noter que les visiteurs peuvent ne pas être autorisés à entrer dans le bâtiment scolaire. Si vous venez chercher ou déposer un élève, veuillez appeler le bureau principal ou sonner à la porte d'entrée pour organiser la remise. Veuillez noter qu'une pièce d'identité valide est requise pour qu'un élève soit confié à vos soins.

Un stationnement est disponible à l'arrière de l'école pour les visiteurs et les familles. Veuillez enregistrer votre véhicule auprès du bureau principal pour obtenir un permis de visiteur. Merci de vérifier que vous ne bloquez pas d'autres véhicules et de laisser un numéro de contact sur la feuille des visiteurs au cas où vous devriez déplacer votre voiture. Le stationnement à l'avant de l'école n'est pas recommandé, sauf en cas d'urgence ou pour des démarches de moins de 20 minutes.

### Passes de couloir :

- Aucune autorisation ne sera donnée aux élèves pendant les 10 premières et les 10 dernières minutes du cours.
- Les élèves se trouvant hors de la classe doivent toujours avoir sur eux un laissez-passer de couloir ou de retard.
- L'abus du système de laissez-passer peut entraîner des restrictions et la perte de priviléges.
- Les élèves doivent suivre en tout temps la signalisation affichée pour circuler dans les couloirs.

### Casiers :

Des casiers sont attribués à tous les élèves avant le début de l'année scolaire. Les élèves sont responsables de fournir leur propre cadenas et doivent l'enregistrer auprès du Directeur des opérations. Les casiers peuvent être utilisés uniquement avant les cours, pendant les transitions et après l'école. Tout retard lié à l'utilisation du casier ne sera pas excusé. Les élèves ne doivent pas quitter la classe pour accéder à leur casier.

Les élèves ne doivent pas écrire à l'intérieur ou à l'extérieur des casiers. Les casiers doivent être gardés propres et en bon état. Les élèves ne doivent pas laisser d'argent ou d'objets de valeur dans leur casier. Tout dommage au casier doit être signalé au Directeur des opérations. Ne donnez pas la combinaison de votre casier à d'autres élèves. Ne collez pas d'autocollants sur les casiers, car ils sont difficiles à retirer. Les casiers sont la propriété du district scolaire et peuvent être inspectés à tout moment par la SST. Les élèves sont responsables du contenu de leur casier attribué ainsi que de son état. Le non-respect des attentes mentionnées ci-dessus entraînera la révocation du droit d'utiliser le casier.

### Salle de classe extérieure / Cafétéria :

Les élèves doivent être accompagnés d'un adulte en tout temps lorsqu'ils utilisent cet espace pendant les heures de classe. Les élèves souhaitant utiliser cet espace pendant le déjeuner seront informés par le personnel surveillant si / quand il est disponible pour eux. Il s'agit d'un privilège qui sera retiré en cas de non-respect des règles, notamment en cas de déchets laissés sur place.

### Exercices d'incendie et mode sécurisé :

Lorsqu'une alarme incendie retentit, les élèves, sous la direction de leur enseignant, suivront les indications affichées dans les salles de classe vers la sortie la plus proche de l'école. Sauf indication contraire, les élèves évacueront vers le trottoir en maintenant un passage dégagé jusqu'à la porte principale pour les pompiers. Les classes resteront groupées pendant

tout le processus et la présence sera vérifiée. Afin d'assurer la sécurité des élèves et des enseignants, nous demandons à tous de se conformer aux consignes du personnel pendant ces alarmes.

Une annonce sera faite par le système de sonorisation (PA) si l'école doit être placée en « mode sécurisé ». Pendant cette période, tous les élèves resteront dans les salles de classe, les sorties seront verrouillées et les élèves devront rester aussi calmes que possible. Seule une annonce faite par le système PA pourra mettre fin au mode sécurisé. Une communication sera envoyée dès que possible via School Messenger pour informer de la raison et de la durée du mode sécurisé.

#### **Avant les heures de cours :**

Les portes principales de la Boston Green Academy ouvrent à 7h15 pour l'accès des élèves. Aucun élève ne doit se trouver dans le bâtiment avant cette heure.

#### **Après les heures de cours :**

Le campus de la Boston Green Academy ferme à 15h00 pour les élèves. La participation des élèves à toute activité ou programme après les cours doit toujours se faire sous la supervision de l'adulte responsable de cette activité.

#### **Zones non autorisées :**

Les élèves ne sont pas autorisés à se rendre dans les zones non autorisées. Tout élève se trouvant dans une partie du bâtiment où il n'est pas assigné sera considéré comme étant dans une zone non autorisée. Veuillez noter que certaines zones peuvent être considérées comme non autorisées à certains moments de la journée. Par exemple, si vous vous trouvez dans un escalier alors que vous êtes censé être au déjeuner, vous serez considéré comme étant dans une zone non autorisée.

#### **Bibliothèque, ordinateurs, Internet :**

Les élèves sont encouragés à visiter souvent la bibliothèque et à profiter des nombreux programmes intéressants qui y sont proposés. Pendant les heures de cours, un enseignant ou un membre du personnel doit accompagner les élèves à la bibliothèque, ou leur remettre un billet indiquant la date, l'heure et la signature du membre du personnel. Avant les cours, pendant le déjeuner ou après l'école, les élèves ne peuvent pas se trouver dans la bibliothèque à moins que la bibliothécaire soit présente. Avant et après l'école, tous les élèves sont les bienvenus pour y faire leur travail ou participer à des activités. La bibliothèque est un environnement de travail calme. Les conversations doivent toujours être liées au travail, constructives et respectueuses. La bibliothécaire et les autres membres du personnel veilleront à ce que les élèves se comportent de manière appropriée dans la bibliothèque et pourront demander à un élève de quitter les lieux si nécessaire. De nombreux documents de la bibliothèque ne peuvent pas être retirés des locaux. Les livres et documents pouvant être empruntés doivent être retournés rapidement et en bon état. Les élèves sont responsables de tout matériel endommagé ou manquant.

## Droits et responsabilités des élèves

### DROITS ET RESPONSABILITÉS LIÉS AU CODE DE CONDUITE DU BPS

La promotion d'une éducation de qualité et d'écoles sûres et bienveillantes repose non seulement sur les responsabilités et droits des élèves, mais aussi sur la qualité des interactions entre les élèves, les parents/tuteurs/personnes en charge, les enseignants, les administrateurs et le personnel du BPS.

#### Droits des élèves

Il n'est pas possible de dresser une liste exhaustive des droits des élèves, mais les suivants sont essentiels pour garantir à chaque élève un accès à une communauté scolaire sûre, accueillante et juste. Cette liste ne couvre pas tous les droits accordés aux élèves, et elle ne peut donc pas être utilisée pour refuser à un élève un droit auquel il a légalement accès simplement parce qu'il ne figure pas ici.

1. En vertu des lois étatiques et fédérales, aucun élève ne doit être exclu ou faire l'objet de discrimination fondée sur sa race réelle ou perçue, sa couleur, son origine ethnique, son origine nationale, sa religion, son sexe, son orientation sexuelle, son identité de genre, un handicap, un âge, un statut socio-économique, un statut militaire actif ou des informations génétiques.
2. Les élèves ont le droit d'utiliser les toilettes, vestiaires et autres installations correspondant à leur identité de genre, ou d'utiliser des installations non genrées s'ils le préfèrent.
3. Les élèves ont le droit d'être appelés par le prénom et le prénom de leur choix.
4. Les élèves ont le droit à des opportunités éducatives équitables, exemptes d'intimidation, de harcèlement, de discrimination, de préjugés et de comportements fondés sur un biais.
5. Les élèves ont le droit de participer à certaines activités scolaires (ex. : sorties, récréations, cours à option). Si une sortie ou une activité scolaire constitue une expérience d'apprentissage obligatoire et donne lieu à une évaluation, les élèves ne peuvent pas en être exclus. Les Écoles Publiques de Boston croient fermement en la promotion et l'amélioration de la santé ainsi que du développement social et émotionnel de nos élèves. Ainsi, il est interdit à tout membre du personnel du BPS d'empêcher un élève de participer à une activité physique (y compris la récréation) ou à un soutien académique parascolaire comme mesure disciplinaire ou pour toute autre raison, sauf en cas de maladie, de problème de sécurité ou avec l'approbation du directeur de l'école.
6. Les élèves ont le droit de ne pas être soumis à des fouilles ou à des saisies déraisonnables, sauf en cas de soupçon raisonnable. Les fouilles et saisies doivent être conformes aux politiques et procédures énoncées dans les Circulaires du Surintendant [Fouilles d'élèves, # SAF-1](#), et [Politique relative aux casiers, #SAF-3](#).
7. Les élèves ont droit à certaines restrictions concernant la création de rapports de sécurité scolaire et de rapports de police de Boston liés à leur conduite, comme indiqué dans la [Politique relative à la préparation et au partage des rapports d'incidents et autres informations sur les élèves](#).
8. Les élèves ont le droit de consulter les enseignants, conseillers, administrateurs et autres membres du personnel sur demande raisonnable.
9. Les élèves ont le droit à des élections libres et équitables, au scrutin secret, de leurs pairs pour le gouvernement des élèves, ainsi que le droit d'occuper une fonction s'ils sont élus.
10. Les élèves ont le droit de faire entendre leur voix sur les questions qui les concernent.

11. Les élèves ont le droit de participer à l'élaboration des règles et règlements auxquels ils sont soumis, et le droit d'être informés de ces règles et règlements.
12. Les parents/tuteurs/personnes responsables et/ou les élèves disposent de divers droits en vertu des lois étatiques et fédérales sur les dossiers scolaires, notamment le droit de consulter tous les dossiers scolaires de l'élève et de contrôler qui, à l'extérieur de l'école, peut y avoir accès. (Circulaire de la Surintendante, [# LGL-07](#)).
13. Les élèves en situation de handicap peuvent bénéficier de droits et protections supplémentaires en vertu des lois fédérales et étatiques sur l'éducation spécialisée, en lien avec l'application du Code de Conduite.

*Les élèves à l'école peuvent exercer leurs droits à la liberté d'expression, de réunion, de presse et d'association, droits qui leur sont accordés et limités par la loi étatique et fédérale. Selon les normes juridiques actuelles, les élèves ne peuvent pas tenir de propos obscènes susceptibles d'inciter à la commission d'actes illégaux ou de provoquer une perturbation importante ou une interférence matérielle avec le fonctionnement de l'école. En l'absence de perturbation substantielle de l'environnement scolaire, et sous réserve du droit applicable, les élèves ont le droit de :*

1. Porter des badges, brassards ou autres symboles d'expression politique.
2. Distribuer du matériel imprimé et faire circuler des pétitions sur la propriété de l'école, y compris à l'intérieur des bâtiments, sans autorisation préalable des administrateurs, à condition que :
  - a. les documents distribués et les pétitions comportent le nom et l'adresse de la personne ou de l'organisation (y compris le nom et l'adresse d'au moins un membre du groupe) les diffusant ;
  - b. les personnes qui distribuent ou font circuler ces documents ou pétitions soient des élèves de l'école concernée ;
  - c. la distribution ou circulation soit limitée aux périodes avant le début des cours, après la fin des cours et pendant le déjeuner, afin d'éviter toute perturbation du programme scolaire ;
  - d. les lieux de distribution ou de circulation soient raisonnablement restreints afin de permettre la circulation normale dans l'école et aux portes extérieures ;
  - e. la manière de distribuer ou de faire circuler soit raisonnablement encadrée afin d'éviter un bruit excessif ou une perturbation ;
  - f. les élèves soient tenus de respecter des consignes raisonnables pour le nettoyage des déchets résultant de ces distributions.
3. Utiliser leurs propres panneaux d'affichage sans censure, à condition que :
  - a. tous les documents, avis ou communications affichés par un élève comportent le nom et l'adresse électronique de l'afficheur. si l'affichage concerne une tierce partie, il doit inclure le nom et l'adresse électronique de l'élève ainsi que ceux d'au moins un membre de l'organisation tierce ;
  - b. tout matériel affiché soit daté avant l'affichage et retiré après un délai raisonnable afin de garantir un accès équitable au panneau.
4. Faire un usage raisonnable des systèmes de sonorisation et autres supports médiatiques de l'école, à condition que les annonces soient limitées aux périodes avant le début des cours, après la fin des cours, et aux moments où les classes ne sont pas en session.
5. Former des organisations politiques et sociales et mener des activités dans le cadre de ces organisations, à condition que l'adhésion soit ouverte à tout élève et conforme aux politiques et procédures du BPS.
6. Présenter des pétitions, plaintes ou griefs aux autorités scolaires appropriées concernant la discipline ou d'autres questions scolaires, sauf lorsque le présent Code prévoit un droit formel d'appel.

7. Le respect de la vie privée personnelle, y compris le droit de déterminer leur apparence et de choisir leur coiffure et leurs vêtements, est soumis à des règles raisonnables.

### **Responsabilités des élèves**

Les responsabilités ne remplacent pas les règles énoncées dans le Code de Conduite. Cependant, les élèves ont la responsabilité de :

- Respecter les droits des autres.
- Respecter la diversité du personnel et des élèves.
- Contribuer à un environnement éducatif sûr et bienveillant.
- Mettre à profit leurs capacités et leurs intérêts pour améliorer leur éducation et promouvoir des changements positifs.
- Faire preuve du plus haut degré d'autonomie possible, en respectant le Code de Conduite tout en participant activement et positivement à la construction de la communauté scolaire.

## Conduite des élèves

### **Engagement envers la sécurité, la communauté, le respect et la dignité**

Nous avons des normes élevées pour la conduite et le caractère de nos élèves, et nous nous attendons à ce qu'ils incarnent les idéaux de notre communauté. Pour soutenir cette culture, nos élèves pratiqueront la justice réparatrice, l'autodiscipline et la résolution de conflits entre pairs, afin de préserver leur dignité lorsqu'ils font face à des choix difficiles et à leurs conséquences. Boston Green Academy adopte un langage commun et des valeurs fondamentales afin de maintenir des attentes cohérentes et de favoriser des résultats positifs pour nos élèves.

*BGA a adopté le Code de Conduite du BPS*

### **Règles de sécurité**

- Essaye
- Il est permis d'être en désaccord
- Pas de honte, de reproche ou d'attaque
- Assume 100 % de responsabilité
- Préserve notre communauté

### **Valeurs du BGA : Les 5 R**

Les « 5 R » représentent les valeurs fondamentales du BGA — cinq mots qui seront dans le cœur et l'esprit de chaque élève et adulte de l'académie.

**Respect** Se traiter soi-même et traiter les autres — leurs biens et les vôtres, ainsi que votre communauté — comme vous souhaiteriez être traité.

**Responsabilité** Prendre soin des choses qui vous incombent ; s'occuper avec attention des tâches et activités qui soutiennent votre famille et votre communauté.

**Maîtrise de soi** Penser avant de parler et avant d'agir ; se retenir ; répondre aux situations plutôt que réagir impulsivement.

**Réciprocité** Rendre à autrui, à sa communauté et à soi-même ; être reconnaissant pour ce qui vous a été offert et ensuite rendre le geste, l'action ou le service ; faire preuve de gratitude et transmettre à votre tour.

**Rédemption** Offrir ou demander le pardon, une seconde chance ou un nouveau départ — pour soi-même, pour les autres et pour la communauté ; la rédemption n'est pas simplement donnée, elle doit être méritée.

### **Règles de l'école**

#### **Déplacements et transitions**

- Les élèves du collège (MS) et du lycée (HS) doivent rester dans leur partie respective du bâtiment, sauf dans certaines circonstances spécifiques : par exemple la cafétéria, les cours d'enrichissement, la bibliothèque, l'auditorium et/ou les services de conseil.
- Les élèves bénéficiant du transport scolaire (bus jaunes) doivent entrer directement dans le bâtiment à leur arrivée.

- Les élèves doivent se déplacer calmement et en toute sécurité d'un endroit à un autre dans le bâtiment.
- Les élèves ne doivent pas utiliser l'ascenseur sauf s'ils ont un laissez-passer délivré par l'infirmière pour des raisons médicales ou de santé.
- Les élèves doivent arriver en classe avant la sonnerie, prêts avec leurs fournitures et assis à leur place.
- Les élèves doivent obtenir la permission et un laissez-passer de couloir chaque fois qu'ils quittent une salle de classe, et revenir en classe dans un délai de 5 minutes.

#### Salle de bain

- Les élèves ne sont pas autorisés à aller aux toilettes durant les 10 premières et les 10 dernières minutes du cours.
- Il ne doit y avoir qu'une seule personne par cabine de toilettes.

#### Aliments

- Les élèves ne doivent pas manger ni boire en classe, à l'exception de l'eau. *Si un élève a faim, il doit être envoyé au bureau du conseiller scolaire ou de l'assistant social avec un laissez-passer pour une collation saine.*
- Les élèves ne doivent pas commander de la nourriture auprès de fournisseurs extérieurs.

#### Technologie et des

- Les élèves doivent utiliser leur Chromebook uniquement à des fins académiques pendant les heures de classe.
- Les élèves ne doivent partager leurs mots de passe avec personne.
- Les élèves doivent utiliser un langage approprié dans leurs courriels, publications en ligne et autres communications numériques.

**\*Le non-respect de ces attentes scolaires peut entraîner des sanctions disciplinaires. \*Les violations répétées peuvent constituer une infraction au Code de conduite du BPS.**

**\*Veuillez consulter [le Code de conduite de BPS](#) pour obtenir la liste complète des infractions et des conséquences.**

### Protocole d'entrée des élèves : Vérification des sacs et détecteurs de métaux

Afin de maintenir un environnement d'apprentissage sûr et sécurisé pour tous les élèves, le personnel et les visiteurs, notre école a mis en place des procédures de sécurité applicables à toute personne entrant dans le bâtiment. Ces mesures visent à empêcher l'introduction d'objets interdits — tels que des armes, des cigarettes électroniques ou tout autre matériau dangereux ou perturbateur — dans l'école.

#### Procédures d'entrée quotidiennes

- Tous les élèves des classes de la 7e à la 12e année doivent passer par un détecteur de métaux et faire vérifier leur sac chaque matin à leur arrivée.
- Les élèves doivent suivre les instructions du personnel pendant ce processus et présenter leurs sacs pour inspection sans délai.
- Ces procédures sont conçues pour être efficaces et respectueuses du temps des élèves, tout en accordant la priorité à la sécurité scolaire.

#### Procédures de réentrée

- Tout élève qui sort et rentre dans le bâtiment scolaire pendant la journée — pour un rendez-vous, un cours à l'extérieur du campus ou toute autre raison — doit repasser le détecteur de métaux et faire vérifier son sac à son retour.
- Les élèves doivent planifier en conséquence afin de revenir en classe à l'heure après ce processus de réentrée.

## Objets interdits

Les objets suivants sont strictement interdits dans l'enceinte de l'école, et leur possession peut entraîner des mesures disciplinaires :

- Armes ou objets pouvant être utilisés comme armes (y compris les couteaux de poche)
- Cigarettes électroniques et accessoires
- Tabac, alcool ou substances illégales
- Feux d'artifice ou dispositifs incendiaires
- Tout objet jugé dangereux ou perturbateur pour l'environnement éducatif

Cette liste n'est pas exhaustive, et l'école se réserve le droit de confisquer tout objet qui viole la politique scolaire ou présente un risque pour la sécurité.

## Vie privée et respect

Nous reconnaissions l'importance de la vie privée et de la dignité des élèves. Toutes les procédures de contrôle sont effectuées par du personnel formé, avec professionnalisme et respect. Toute préoccupation concernant le processus de contrôle doit être adressée à l'administration de l'école.

## Politique sur les téléphones portables / appareils électroniques

### Pochette Yondr

Afin de favoriser un environnement d'apprentissage sans distraction, BGA exige que tous les appareils électroniques personnels des élèves — tels que téléphones portables, montres connectées et écouteurs — soient placés dans leur pochette Yondr pendant toute la journée scolaire, y compris pendant le petit-déjeuner et le déjeuner. La pochette est la propriété de l'école et est prêtée à l'élève pour la durée de l'année scolaire. Les élèves sont responsables de leur pochette Yondr à tout moment, doivent l'apporter chaque jour à l'école et la garder en bon état. Si un élève oublie sa pochette Yondr, il devra remettre son téléphone à l'équipe de soutien aux élèves pour toute la journée. Si un élève endommage ou perd sa pochette Yondr, le remplacement coûte 15 \$, ou il devra remettre son téléphone chaque jour à la SST. Pour obtenir une nouvelle pochette, veuillez apporter 15 \$ à la directrice adjointe Mme Son (classes de 7e et 8e) ou à M. Deckeard (classes de 9e à 12e).

À leur arrivée à l'école, les élèves éteignent leur téléphone, le placent dans la pochette Yondr et la verrouillent sous la supervision du personnel désigné, au moment du contrôle des sacs. Les pochettes seront déverrouillées à la fin de la journée lorsque les élèves quittent le bâtiment.

Nous comprenons que des urgences peuvent survenir. Les parents peuvent contacter le bureau principal au (617) 635-9860 pour parler à leur enfant en cas de besoin urgent. De plus, tous les élèves peuvent recevoir des courriels de l'extérieur du district scolaire et ont accès à leur Chromebook tout au long de la journée. Les parents peuvent donc envoyer un courriel à leurs enfants en plus d'appeler l'école si le temps presse. Les élèves peuvent également communiquer entre eux via leur Chromebook.

Pour toute autre question, veuillez consulter le [document FAQ du BGA sur la pochette Yondr](#).

## Conséquences en cas de violation de la politique sur les téléphones portables

- **Première infraction :** Le téléphone de l'élève sera confisqué par la SST pour toute la journée, et un appel sera effectué aux parents/tuteurs.
- **Deuxième infraction :** Le téléphone de l'élève sera confisqué par la SST pour toute la journée, et un appel sera effectué aux parents/tuteurs. L'élève devra remettre son téléphone chaque matin pendant 2 semaines lors du contrôle des sacs.
- **Troisième infraction :** Toutes les mesures ci-dessus s'appliqueront, et l'élève devra assister à une école du samedi en guise de conséquence. L'élève devra également remettre son téléphone pour une durée indéterminée, déterminée par la SST.

NOTE – Les violations répétées de cette politique peuvent entraîner d'autres mesures disciplinaires, conformément au Code de conduite du BPS.

### **Écouteurs / Casques audio**

Les écouteurs sans fil (ex. : AirPods) et les casques audio (ex. : Beats) ne sont pas autorisés à être utilisés à aucun moment de la journée scolaire. Les écouteurs sans fil doivent être rangés dans la pochette Yondr des élèves, et les casques plus volumineux doivent rester dans les sacs à dos. Les élèves ne peuvent utiliser que des écouteurs filaires, et uniquement lorsqu'ils sont connectés à leur Chromebook à des fins académiques. En aucun cas, les écouteurs ne doivent être portés autour du cou ou sur les oreilles, qu'ils soient ou non connectés à un appareil.

### **Chromebook**

#### Lycée (High School)

Chaque élève du lycée se verra attribuer un Chromebook prêté pour l'année scolaire afin de soutenir son apprentissage académique. Les élèves sont responsables d'apporter l'appareil à l'école chaque jour, de le garder en bon état et de le restituer à la fin de l'année. Tout dommage, perte ou vol résultant d'une négligence ou d'une mauvaise utilisation peut entraîner une responsabilité financière. Les élèves doivent utiliser le Chromebook conformément au Code de conduite des élèves du BPS et à la politique d'utilisation acceptable. En acceptant le Chromebook, les élèves et leurs familles acceptent ces conditions et responsabilités.

#### Collège

Boston Green Academy fournit aux élèves du collège l'accès à des Chromebooks via des chariots de classe afin de soutenir leur apprentissage. Les élèves n'ont pas d'appareil individuel attribué, mais ils sont responsables de tout Chromebook tant qu'il est en leur possession. Cela signifie que les élèves doivent manipuler les Chromebooks avec soin, éviter les dommages dus à une mauvaise utilisation et les restituer correctement à la fin du cours. Lorsqu'ils utilisent un Chromebook, les élèves doivent suivre le Code de conduite des élèves des écoles publiques de Boston (BPS) et la politique d'utilisation acceptable, qui exigent que l'internet soit utilisé de manière responsable et exclusivement à des fins académiques. Toute mauvaise utilisation d'un Chromebook ou d'Internet — y compris l'accès à du contenu inapproprié, les jeux ou la détérioration de l'appareil — peut entraîner des mesures disciplinaires et/ou une responsabilité financière. Si un Chromebook est nécessaire pour des raisons académiques après les cours, les familles doivent contacter le Directeur des opérations afin de demander un appareil à emporter à la maison. Toutes les règles et attentes énoncées ci-dessus s'appliquent également lorsque les Chromebooks sont utilisés à domicile.

### **Tous les autres appareils électroniques**

Tous les autres appareils électroniques personnels, tels que les tablettes (par ex. : iPads), ne sont pas autorisés pendant la journée scolaire, car ils peuvent nuire à la concentration et au progrès académique des élèves. Si un élève en situation de handicap nécessite une technologie d'assistance pour accéder à son apprentissage, veuillez contacter le Coordinateur de l'éducation spécialisée afin de discuter des aménagements appropriés.

## Malhonnêteté académique / Plagiat

Dans le cadre des travaux d'écriture à la Boston Green Academy, les élèves devront effectuer des recherches et intégrer les idées d'autrui afin d'appuyer leurs propres arguments. L'utilisation d'informations provenant de sources extérieures est autorisée — et encouragée — à condition de citer correctement les sources. Les sources acceptables comprennent : brochures, rapports, sites web, livres, articles, conférences, films et autres supports médiatiques.

Il existe deux manières correctes d'inclure le travail d'autrui dans ses écrits :

- Les citations directes, qui doivent être placées entre guillemets et citées dans la page de références (« works cited »).
- La paraphrase, c'est-à-dire reformuler les informations dans ses propres mots, ce qui nécessite également une citation dans le texte et une entrée correspondante dans la page de références.

**Les outils d'IA peuvent être utilisés pour la génération d'idées, la vérification grammaticale ou l'aide à la recherche, mais ne peuvent pas être utilisés pour rédiger des réponses complètes, des dissertations ou des projets à la place de l'élève.** Soumettre un travail généré par l'IA comme étant le sien constitue une malhonnêteté académique.

## Plagiat et tricherie

Le plagiat est l'acte d'utiliser le travail, les idées ou les mots d'autrui sans lui en attribuer le crédit approprié. Cela comprend :

- Copier le travail d'un autre élève
- Copier ou paraphraser une source (y compris l'IA) sans citation
- Soumettre du contenu généré par l'IA comme travail original

Conséquences du plagiat ou de la tricherie :

- Attribution d'une note de zéro pour le devoir concerné
- Éventuelles mesures disciplinaires de la part de la SST
- En cas d'infractions répétées ou graves, réunion de famille avec l'administration du BGA

L'intégrité académique est essentielle à une éducation authentique et significative. Nous attendons de tous les élèves qu'ils accomplissent leur travail avec honnêteté et responsabilité, et nous encourageons les familles à soutenir ces valeurs à la maison.

## Politique vestimentaire

À la Boston Green Academy, nous nous engageons à garantir que notre code vestimentaire favorise l'équité, l'accès à l'éducation et le respect de tous les membres de notre communauté scolaire. Les directives sont conçues pour éviter le renforcement des stéréotypes et seront appliquées de manière constante et équitable. Aucun élève ne sera marginalisé ou discriminé en raison de sa race, de son sexe, de son identité ou expression de genre, de son orientation sexuelle, de son origine ethnique, de sa religion, de sa culture, de son revenu familial ou de sa morphologie.

**Nous croyons que :**

- Les élèves doivent se sentir à l'aise dans leurs choix vestimentaires et pouvoir participer pleinement à la vie scolaire sans crainte de sanctions inutiles ou de honte liée à leur apparence.
- Les élèves et le personnel partagent la responsabilité de gérer les distractions personnelles, plutôt que d'imposer des restrictions à l'expression individuelle.

**Notre code vestimentaire vise à :**

- Assurer la sécurité dans les cours et activités où une tenue spécifique est requise, comme les laboratoires de sciences (équipement de protection), la danse (tenue appropriée) ou l'éducation physique (vêtements et chaussures de sport).
- Permettre aux élèves de porter les vêtements de leur choix, à la fois confortables et respectueux.
- Respecter et affirmer l'identité de genre auto-identifiée des élèves à travers leurs choix vestimentaires.
- Autoriser les tenues religieuses sans crainte de punition ou de préjugé.
- Interdire les vêtements ou accessoires comportant un langage, des images ou un contenu offensant, y compris la vulgarité, les discours haineux ou le contenu sexuellement explicite.
- Interdire les vêtements ou accessoires faisant la promotion ou la référence à la drogue, à l'alcool, aux armes ou à des comportements illégaux.

**Boston Green Academy s'efforce de créer un environnement d'apprentissage positif et inclusif. Bien que nous valorisions l'individualité, les attentes suivantes sont en place pour assurer la sécurité et le respect de tous :**

- Les chaussures ou sandales sont acceptables tant qu'elles ne présentent pas de danger. Des chaussures appropriées sont requises pendant les cours d'éducation physique, les laboratoires de sciences, les activités sportives et toute autre situation où la sécurité est en jeu.
- Les élèves doivent s'habiller de manière décontractée et confortable, tout en maintenant un niveau de professionnalisme adapté à un environnement scolaire.
- Les vêtements doivent couvrir complètement les parties intimes, y compris les organes génitaux, les fesses, la poitrine et les mamelons, avec un tissu opaque. Les chemises doivent couvrir le torse, l'abdomen et le dos, et comporter des bretelles ou des manches.
- Les pantalons, jupes, shorts et robes doivent être portés à la taille ou aux hanches, sans que les sous-vêtements soient visibles.
- Les vêtements, tatouages, dessins ou accessoires ne doivent pas afficher ni encourager la violence, la haine, les stéréotypes, les obscénités ou toute référence aux gangs, à la drogue, à l'alcool, au tabac ou au contenu sexuel.
- Les couvre-chefs sont autorisés tant que les élèves restent facilement identifiables.

**Résolution des préoccupations liées au code vestimentaire**

Si un élève ne respecte pas le code vestimentaire :

1. Il peut être invité à se changer avec ses propres vêtements de rechange, s'ils sont disponibles à l'école.
2. L'école peut fournir des vêtements temporaires pour le reste de la journée.
3. Si nécessaire, les parents/tuteurs peuvent être contactés pour apporter des vêtements de rechange.

## Discipline

### Philosophie disciplinaire

À Boston Green Academy, nous croyons que la discipline ne concerne pas la punition, mais l'apprentissage, la responsabilité et la communauté. Chaque élève fait des erreurs, et nous considérons ces moments comme des occasions de croissance. Notre objectif est d'aider les élèves à réfléchir à leurs choix, à réparer les torts lorsqu'ils se produisent, et à développer les compétences nécessaires pour devenir des membres responsables et respectueux de notre communauté scolaire. Nous sommes engagés dans des pratiques restauratives, axées sur la réparation des relations, la construction de la confiance et l'écoute de toutes les voix. Nous comprenons également que chaque situation est unique, et nous nous efforçons d'équilibrer équité, sécurité et soutien pour tous les élèves. Les familles sont des partenaires essentiels dans ce processus, et la communication avec elles est une priorité chaque fois qu'une mesure disciplinaire est nécessaire.

### Discipline restaurative

La discipline à BGA suit un modèle progressif, ce qui signifie que les réponses aux comportements augmentent en gravité seulement si les comportements persistent ou deviennent plus sérieux. Cette approche garantit que les élèves ont la possibilité de réfléchir et de s'améliorer, tout en maintenant un environnement scolaire sûr et bienveillant pour tous.

### Niveaux de discipline progressive

Niveaux	Exemples de comportements	Réponses possibles
<b>Niveau 1</b> : Interventions en classe	Refus d'obéir / non-respect des attentes de la classe, perturbations mineures, langage inapproprié, infractions mineures aux règles de la classe, retard, etc.	Recadrage verbal, changement de place, entretien élève-enseignant, fiche de réflexion, conversation restaurative, contact avec le parent/tuteur
<b>Niveau 2</b> : Interventions à l'échelle de l'école	Répétition de comportements de niveau 1, utilisation du téléphone portable, absence de cours, langage inapproprié, perturbations continues, etc.	Renvoi au doyen/administration, cercle restauratif, perte de privilège, réflexion (ex. retenue), réunion familiale, séance de réflexion du mercredi après-midi**, etc.
<b>Niveau 3</b> : Incidents graves	Intimidation, bagarre, harcèlement, vandalisme, menaces, possession d'objets interdits (ex. vapoteuse), etc.	Suspension interne ou externe, intervention de sécurité, réunion de réintégration avec l'élève et la famille, accord restauratif, école du samedi**, etc.
<b>Niveau 4</b> : Incidents graves ou répétés	Répétition d'incidents, possession d'armes, de drogues, agression, comportements de niveau 3 répétés, etc.	Suspension à long terme ou expulsion (selon la politique BPS/État), audience au niveau du district, plan de sécurité, réunion de partenariat familial

**Remarque :** Les conséquences sont déterminées au cas par cas, en tenant compte de la nature de l'incident, de l'historique de l'élève et de la sécurité de la communauté scolaire. À chaque niveau, les familles seront contactées et les élèves seront accompagnés dans leur apprentissage à partir de l'expérience vécue.

## Séance de réflexion du mercredi après-midi

Dans le cadre de notre engagement envers la croissance des élèves, Boston Green Academy organise chaque semaine une Séance de réflexion du mercredi après-midi de 12h00 à 13h00. Celle-ci constitue une possible intervention de niveau 2 pour les élèves qui ont besoin d'un soutien supplémentaire afin de comprendre et d'améliorer leurs choix. Pendant ce temps, les élèves participent à une réflexion structurée pour analyser les actions ou décisions ayant conduit à cette conséquence, et pour développer des stratégies favorisant des choix plus positifs à l'avenir.

## \*\*École du samedi

Boston Green Academy propose une École du samedi toutes les deux semaines, de 8h00 à 12h00. L'École du samedi sert d'alternative à la discipline excluante, permettant aux élèves de rester en classe et de poursuivre leur apprentissage pendant la semaine scolaire. Au lieu d'être retirés de l'enseignement, les élèves renoncent à une partie de leur week-end en conséquence d'une violation du Code de conduite. Pendant l'École du samedi, les élèves ont le temps de réfléchir à l'impact de leurs actions — sur eux-mêmes et sur la communauté scolaire — et disposent de temps supplémentaire pour terminer leurs devoirs ou recevoir un soutien académique.

Les parents seront informés si leur enfant a reçu une École du samedi le jeudi précédent le samedi prévu.

## Intimidation

L'intimidation est un problème grave et peut entraîner des mesures disciplinaires de la part de Boston Green Academy et du district scolaire de Boston (BPS). L'intimidation est un comportement agressif intentionnel impliquant un déséquilibre de pouvoir ou de force. En général, elle se répète dans le temps. Un enfant victime d'intimidation a du mal à se défendre. L'intimidation peut prendre de nombreuses formes, telles que frapper ou donner des coups (intimidation physique) ; se moquer ou insulter (intimidation verbale) ; et intimider par des gestes ou l'exclusion sociale (intimidation non verbale ou émotionnelle).

La cyberintimidation se produit lorsque des enfants ou adolescents s'intimident entre eux en utilisant Internet, les téléphones portables ou d'autres technologies numériques. Cela peut inclure :

- L'envoi de textos, courriels ou messages instantanés insultants ;
- La publication de photos ou messages inappropriés ou dégradants sur d'autres personnes dans des blogs, sur les réseaux sociaux ou sur des sites web ;
- L'utilisation du nom d'utilisateur de quelqu'un d'autre pour répandre des rumeurs ou des mensonges à son sujet.

Les accusations d'intimidation sont prises très au sérieux et entraînent une enquête menée par l'équipe de soutien aux élèves (Student Support Team). Le site Web du BPS lié [ici](#) contient de nombreuses informations utiles pour les élèves, les familles et le personnel concernant les programmes et interventions de prévention de l'intimidation.

Signalement de l'intimidation — les élèves et les parents sont encouragés à signaler directement à un membre du personnel ou via le [formulaire de signalement](#) des écoles publiques de Boston.

## Bizutage

Le bizutage n'est pas autorisé dans le cadre d'une organisation étudiante, d'un club, d'un groupe ou d'une équipe sportive. Les élèves qui participent à un bizutage seront soumis au Code de conduite du BPS. Loi du Massachusetts sur le bizutage : Lois générales du Massachusetts — Chapitre 269

### **C. 269, S.17. Crime de bizutage : Définition: Peine**

*Toute personne qui est l'organisateur principal ou un participant au crime de bizutage, tel que défini ci-dessous, sera punie d'une amende ne dépassant pas trois mille dollars ou d'un emprisonnement dans une maison de correction pour une durée maximale d'un an, ou des deux peines.*

*Le terme « bizutage », tel qu'utilisé dans cette section et dans les sections dix-huit et dix-neuf, désigne toute conduite ou méthode d'initiation à une organisation étudiante, sur une propriété publique ou privée, qui met volontairement ou imprudemment en danger la santé physique ou mentale d'un élève ou d'une autre personne. Un tel comportement inclut les coups de fouet, les passages à tabac, le marquage au fer, les exercices physiques forcés, l'exposition aux intempéries, la consommation forcée de nourriture, d'alcool, de boissons, de drogues ou d'autres substances, ou tout autre traitement brutal ou activité physique forcée susceptible de nuire à la santé physique ou à la sécurité d'un élève ou d'une autre personne, ou qui soumet un élève ou une autre personne à un stress mental extrême, y compris une privation prolongée de sommeil ou de repos ou un isolement prolongé.*

*Nonobstant toute autre disposition contraire, le consentement ne peut en aucun cas être invoqué comme moyen de défense dans une poursuite en vertu de cette loi. Ajouté par St.1985, c.536 ; modifié par St.1987, c.665.*

### **C. 269, S.18. Obligation de signaler le bizutage**

*Toute personne qui sait qu'une autre est victime d'un bizutage tel que défini à la section dix-sept et qui se trouve sur les lieux du crime doit, dans la mesure où elle peut le faire sans danger pour elle-même ou pour autrui, signaler ce crime à un agent des forces de l'ordre dès que raisonnablement possible. Toute personne qui ne signale pas un tel crime sera punie d'une amende ne dépassant pas mille dollars. Ajouté par St.1985, c.536 ; modifié par St.1987, c.665.*

### **C. 269, S.19. Communication des lois sur le bizutage ; déclaration de conformité et politique disciplinaire requises**

*Chaque établissement d'enseignement secondaire ainsi que chaque établissement public ou privé d'enseignement postsecondaire doit remettre à chaque groupe, équipe ou organisation étudiante — qu'il fasse partie de l'établissement, qu'il soit reconnu par celui-ci, qu'il soit autorisé à utiliser son nom ou ses installations, ou qu'il soit connu de l'établissement comme un groupe, une équipe ou une organisation étudiante non affilié(e) — une copie de la présente section ainsi que des sections dix-sept et dix-huit.*

*Chaque groupe, équipe ou organisation de ce type doit distribuer une copie de la présente section ainsi que des sections dix-sept et dix-huit à chacun de ses membres, aspirants, recrues ou candidats à l'adhésion. Il incombe à chaque groupe, équipe ou organisation, par l'intermédiaire de son représentant désigné, de remettre chaque année à l'établissement une attestation certifiant que ce groupe, cette équipe ou cette organisation : a reçu une copie de la présente section et des sections dix-sept et dix-huit ; que chacun de ses membres, aspirants, recrues ou candidats a reçu une copie des sections dix-sept et dix-huit ; et que le groupe, l'équipe ou l'organisation comprend et accepte de se conformer aux dispositions de la présente section et des sections dix-sept et dix-huit.*



*Chaque établissement d'enseignement secondaire ainsi que chaque établissement public ou privé d'enseignement postsecondaire doit, au moins une fois par an, avant ou au moment de l'inscription, remettre à chaque étudiant inscrit à temps plein une copie de la présente section et des sections dix-sept et dix-huit.*

*Chaque établissement d'enseignement secondaire ainsi que chaque établissement public ou privé d'enseignement postsecondaire doit déposer, au moins une fois par an, un rapport auprès du Board of Higher Education et, pour les écoles secondaires, auprès du Board of Education, certifiant que l'établissement a rempli son obligation d'informer les groupes, équipes ou organisations étudiantes et d'avoir notifié à chaque étudiant à temps plein inscrit les dispositions de la présente section et des sections dix-sept et dix-huit. Le rapport doit également certifier que l'établissement a adopté une politique disciplinaire concernant les organisateurs et participants de bizutage, et que cette politique a été clairement présentée dans le manuel étudiant ou dans tout autre moyen de communication officiel de l'établissement. Le Board of Higher Education, et, dans le cas des établissements secondaires, le Board of Education, doivent établir des règlements régissant le contenu et la fréquence de ces rapports, et doivent immédiatement signaler au procureur général tout établissement qui ne les remet pas. Ajouté par St.1985, c.536 ; modifié par St.1987, c.665 ; St.1998, c.161 §§ 557, 558.*

## Soutien aux Élèves

### Équipe de soutien aux élèves

À Boston Green Academy, nous croyons que les élèves apprennent mieux lorsqu'ils se sentent en sécurité, soutenus et en bonne santé. Notre Équipe de soutien aux élèves (SST) joue un rôle essentiel dans le bien-être global de chaque élève.

La SST est composée de professionnels dévoués, notamment des travailleurs sociaux, des conseillers scolaires, un doyen des élèves, des coordinateurs communautaires, un psychologue scolaire et une infirmière scolaire à temps plein. Cette équipe collabore pour soutenir la santé mentale, émotionnelle, physique et comportementale des élèves, et pour promouvoir un climat scolaire positif.

La SST joue également un rôle clé dans le soutien au comportement des élèves et veille à ce qu'ils soient prêts à apprendre chaque jour. Grâce à ses efforts, Boston Green Academy s'efforce de créer une culture scolaire où tous les élèves peuvent s'épanouir, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la classe.

### Éducation spécialisée

À Boston Green Academy (BGA), nous croyons qu'une éducation de haute qualité doit soutenir et inclure chaque élève. Notre objectif est de garantir que les élèves en situation de handicap reçoivent les services, soutiens et opportunités nécessaires pour réussir à l'école et se préparer à la vie après l'obtention du diplôme. BGA s'engage à offrir une éducation publique gratuite et appropriée (FAPE) dans le milieu le moins restrictif (LRE), conformément à la Loi sur l'éducation des personnes handicapées (IDEA), à la Section 504 du Rehabilitation Act de 1973, et aux réglementations du Massachusetts sur l'éducation spécialisée (603 CMR 28.00).

Nous comprenons que naviguer dans le système d'éducation spécialisée peut parfois sembler complexe. Nos politiques visent à clarifier les rôles, responsabilités et procédures afin que les familles et les élèves sachent à quoi s'attendre. Elles témoignent également de notre engagement à respecter les exigences étatiques et fédérales, à travailler en partenariat avec le Bureau de l'éducation spécialisée des écoles publiques de Boston, et à renforcer continuellement nos pratiques. Les familles, le personnel et les membres de la communauté sont encouragés à utiliser le [Manuel d'éducation spécialisée de BGA](#) comme ressource et comme reflet de notre engagement commun envers l'équité, l'inclusion et l'excellence éducative pour tous les élèves de BGA.

### Infirmierie scolaire

BGA dispose d'une infirmière scolaire à temps plein. Veuillez appeler l'école pour parler avec l'infirmière concernant toute information médicale ou tout traitement/médicament dont l'élève aura besoin pendant la journée scolaire. Les règlements exigent que tous les médicaments, qu'ils soient prescrits ou en vente libre, soient administrés uniquement par l'infirmière scolaire. Les médicaments en vente libre doivent être accompagnés d'une autorisation écrite du parent/tuteur. Les médicaments sur ordonnance doivent être accompagnés d'une autorisation écrite du médecin et du parent, incluant le nom de l'élève, le nom, la signature et les coordonnées du prescripteur, la posologie/fréquence et la durée du traitement.

## Déclaration obligatoire

Tous les membres du personnel de BGA sont des déclarants obligatoires. Si une information menaçant la sécurité d'un ou plusieurs élèves nous parvient — par exemple en cas de négligence ou de maltraitance d'un enfant —, le Department of Children & Families (DCF) doit être contacté.

## Programmes externes

Le West End Boys and Girls Club of Brighton se trouve à seulement 10 minutes à pied de BGA. Le West End propose des programmes parascolaires pour les élèves dans un environnement sûr et structuré. Veuillez les contacter au 617-787-4044 pour plus de détails et pour toute question concernant l'inscription.

# Transport

## Bus jaune et passes MBTA

Actuellement, seuls les élèves qui bénéficient d'un transport porte-à-porte via leur Plan d'éducation individualisé (IEP) sont assurés de recevoir le transport scolaire du district par bus jaune. Tous les autres élèves recevront des passes MBTA valables 7 jours sur 7.

Les élèves de 7e et 8e année peuvent [faire une demande de dérogation](#) pour être ajoutés à la liste d'un bus scolaire jaune. Ces demandes sont examinées au cas par cas. En général, il doit déjà exister un bus dont l'arrêt se trouve à distance de marche du domicile de l'élève, et il doit y avoir une place disponible sur ce bus.

### Passes MBTA (M7)

Les élèves qui ne sont pas assignés à un transport par bus jaune recevront une carte MBTA M7 le premier jour d'école. Cette carte offre un accès illimité aux services MBTA pendant l'année scolaire.

Si un élève perd sa carte, il doit voir Mme Reveles à la bibliothèque pour demander un remplacement. La politique de remplacement est la suivante :

- Premier remplacement : Gratuit
- Deuxième remplacement : Frais de 5 \$
- Troisième remplacement et suivants : Frais de 10 \$ par carte

Les élèves sont encouragés à prendre soin de leur carte M7, car ils en sont responsables tout au long de l'année scolaire.

## Arrivée

Les bus scolaires sont programmés pour arriver à BGA entre 7 h 15 et 7 h 30. Si un bus arrive plus tôt, les élèves resteront dans le bus jusqu'à 7 h 15, heure d'ouverture du bâtiment.

Les élèves ne sont pas autorisés à quitter le campus après être arrivés en bus. Les élèves du lycée se dirigent vers l'entrée principale de l'école pour entrer dans le bâtiment et passer par notre processus de sécurité scolaire. Les élèves du collège se dirigent vers la porte latérale du côté collège du bâtiment, le long de Warren Street, pour entrer dans le bâtiment et passer par notre processus de sécurité scolaire.

## Départ

Les élèves qui prennent le bus scolaire jaune doivent se rendre à l'emplacement désigné pour le départ des bus à 14 h 55 (5 minutes avant la fin du dernier cours de la journée). À partir de là, les numéros de bus seront appelés, indiquant que les élèves peuvent quitter le bâtiment et se diriger vers leur bus. Les élèves utilisant le transport par bus jaune qui ne se rendent pas à l'emplacement de départ des bus enfreignent les règles de l'école et s'exposent à une discipline progressive pouvant aller jusqu'à la suspension du transport par bus jaune et/ou la suspension de l'école.

### Que se passe-t-il si je rate le bus ?

Bien que le respect des procédures de départ doive prévenir les bus manqués, nous comprenons que certaines situations puissent survenir occasionnellement. Si un élève rate son bus, les étapes suivantes seront suivies :

1. Contact avec le parent/tuteur – L'école informera le parent ou le tuteur afin d'expliquer la situation et de déterminer s'il peut venir chercher l'élève ou approuver un autre moyen pour que l'élève rentre à la maison
2. Contact avec le service de transport du BPS – Si aucun autre moyen de transport n'est disponible, l'école contactera le service de transport du BPS pour demander un « bus de secours ».

Remarque : Les bus de secours ne sont pas garantis et peuvent entraîner des retards importants, les élèves pouvant arriver à la maison plusieurs heures plus tard. Les familles sont fortement encouragées à s'assurer que les élèves suivent les procédures de départ afin d'éviter ces perturbations.

## Transports publics

### Options de transport public :

- **Ligne B du Green Line T** jusqu'à l'arrêt Warren Street. Remonter Warren St., l'école est sur la droite
- **Bus 57 depuis Kenmore** jusqu'à l'arrêt Dustin Street, situé directement devant l'école
- **Bus 66 depuis Dudley** jusqu'à Brighton Ave, puis prendre le bus 57, qui s'arrête à l'entrée sur Cambridge Street
- **Bus 501 depuis le coin de Franklin et Federal Street** : Le 501 est un bus de banlieue ; il circule uniquement le matin (6 h – 9 h) et le soir (15 h 30 – 19 h 30).

### Transport MBTA/District et comportement en déplacement :

Il est rappelé aux élèves que le temps de déplacement avant et après l'école est considéré comme faisant partie de la journée scolaire. En conséquence, les élèves sont soumis au Code de conduite du BPS pendant leurs trajets vers et depuis l'école en MBTA, en transport du district ou lorsqu'ils se déplacent à pied ou en voiture. Les élèves utilisant les transports MBTA et du district doivent faire preuve de respect et de retenue. Les élèves représentent Boston Green Academy pendant leurs déplacements en bus, trains et tramways. Ils doivent faire preuve de bonnes manières et de respect envers eux-mêmes et les autres passagers en tout temps. Tout comportement tel que langage inappropriate, musique forte, chahut, bagarre, tabagisme, etc., est possible d'une suspension de l'école. Si un élève perd le droit d'utiliser le bus, il appartient à la famille de fournir un autre moyen de transport.

## Procédures de transport d'urgence

À Boston Green Academy, nous attendons des familles qu'elles organisent tous les transports réguliers pour leurs élèves. L'école n'interviendra que dans des situations d'urgence ou de dernier recours, lorsque les autres options sont indisponibles.

Si un élève nécessite un transport d'urgence, les étapes suivantes seront suivies :

## 1. Contact avec le parent/tuteur

L'école contactera d'abord le parent ou tuteur de l'élève pour demander qu'il assure le transport.

## 2. Transport public

Si cela est approprié, le personnel déterminera si l'élève peut prendre les transports publics en toute sécurité.

L'âge et l'expérience de l'élève avec les transports publics seront pris en compte.

## 3. Contacts d'urgence

Si les parents/tuteurs ne sont pas disponibles, l'école contactera les personnes figurant sur la liste de contacts d'urgence de l'élève.

## 4. Arrangements alternatifs

Si ce n'est que si toutes les options ci-dessus sont indisponibles que l'école envisagera d'autres solutions. Celles-ci peuvent inclure :

- Un service de covoiturage (Uber/Lyft/taxi) si l'élève a un **formulaire de dérogation d'urgence signé et archivé**.
- Un trajet avec un membre du personnel de l'école, mais uniquement si un autre membre du personnel est présent dans le véhicule pendant tout le trajet et si le parent/tuteur et le chef d'établissement (ou son délégué) donnent leur autorisation écrite (un texte ou courriel est acceptable).

Tout transport d'urgence est enregistré, suivi et approuvé par la direction de l'école.

## Athlétisme

Boston Green Academy est fière de faire partie d'une coopérative sportive réussie avec les écoles Josiah Quincy et Mary Lyon, qui concourent ensemble sous le nom de **Boston United**. Grâce à ce partenariat, les élèves de BGA ont accès à un large éventail de sports de compétition au lycée, notamment :

- Volley-ball féminin (JV et Varsity)
- Athlétisme en salle et en plein air (JV et Varsity)
- Basket-ball féminin et masculin (JV et Varsity)
- Lutte féminine et masculine
- Volley-ball masculin (Varsity)

Pour être admissible sur le plan académique à participer aux sports du lycée, les élèves doivent maintenir un **GPA minimal de 2,0 au début de la saison.**

BGA entretient également un partenariat actif avec Brighton High School pour les sports suivants :

- Football
- Cheerleading
- Football féminin et masculin
- Softball
- Base-ball

Les mêmes exigences académiques s'appliquent à ces équipes.

### Exigences importantes pour la participation aux activités sportives du lycée :

- Un examen médical valide enregistré (mis à jour chaque année)
- Inscription via le portail étudiant ASPEN
- Formulaire de consentement signés par le parent/tuteur

Les élèves sont tenus de rejoindre les équipes de Boston United lorsqu'un sport est offert dans le cadre de la coopérative. **Veuillez noter que si un sport n'est pas répertorié, BGA peut travailler avec l'élève et le service des sports du BPS pour aider à trouver une équipe proposant ce sport.**

### Sports au collège à BGA

BGA propose du basketball pour filles et garçons au collège, favorisant le développement sportif précoce et le travail d'équipe. Pour être admissibles à participer, les élèves du collège doivent répondre aux critères suivants :

- Aucune note de F et seulement un D dans les cours académiques actuels (les notes sont vérifiées chaque semaine)
- Comportement et conduite constamment exemplaires
- Un examen médical à jour au dossier

Nous nous engageons à soutenir nos élèves-athlètes sur les plans académique, social et physique, et nous encourageons tous les élèves admissibles à profiter des opportunités offertes par nos programmes sportifs.

### Politique de départ pour les activités sportives à BGA

Les élèves-athlètes de BGA ne seront pas autorisés à quitter les cours plus tôt et/ou à participer à un événement sportif dans les conditions suivantes :



1. L'élève était absent ou est arrivé en retard de manière excessive à l'école ce jour-là
2. L'élève échoue ou est à risque d'échouer dans son dernier cours de la journée

L'élève est en train de purger une conséquence disciplinaire pour mauvaise conduite

Les notes sont examinées la veille de chaque événement sportif pour déterminer l'éligibilité au départ anticipé. Cette politique vise à donner la priorité à la performance académique, à la responsabilité et au comportement approprié.

### **Sports unifiés à BGA**

BGA est fière d'entretenir un partenariat continu et fructueux avec Special Olympics pour offrir des sports unifiés à nos élèves ayant des déficiences intellectuelles. Nous proposons actuellement le soccer unifié à l'automne et le basketball unifié en hiver.

Pour participer, les élèves doivent soit faire partie de notre programme LFI (Life Skills Functional Instruction), soit être sélectionnés comme « Unified Buddy ». Les Buddies sont des élèves choisis en fonction de leurs bons résultats scolaires, de leur comportement positif et de leur assiduité constante. Ce programme inclusif favorise le travail d'équipe, l'amitié et l'esprit d'école parmi tous les groupes d'élèves.

### **Politique de retour au jeu**

Si un élève-athlète est blessé pendant la saison et qu'il est vu par un médecin, il ne sera pas autorisé à reprendre les activités sportives ou les cours d'éducation physique tant qu'il n'aura pas été médicalement autorisé. Une note valide du médecin doit être soumise pour confirmer l'autorisation avant que la participation puisse reprendre.

## Universitaires

### Politique d'évaluation

À Boston Green Academy, notre objectif est de garantir que les notes reflètent ce que les élèves ont **apris et compris**, et non simplement s'ils ont terminé un devoir ou suivi des consignes. Nous croyons que les notes doivent fournir une rétroaction significative sur les progrès académiques et la maîtrise des compétences de l'élève.

Les notes sont principalement basées sur des **évaluations sommatives**, qui sont des occasions pour les élèves de **démontrer leur compréhension** des concepts clés. Celles-ci peuvent inclure des tests, des essais, des présentations, des projets et la participation à des activités comme des séminaires socratiques ou des discussions scientifiques. Dans certains cas, les élèves seront également notés sur leurs **contributions à la communauté d'apprentissage**, par exemple à travers le travail d'équipe ou les projets collaboratifs.

Nous croyons également qu'il est important d'offrir aux élèves des occasions de progresser. Pour les évaluations majeures, les élèves auront souvent la possibilité de **revoir, réviser ou réapprendre** afin de démontrer une meilleure compréhension. L'apprentissage est un processus, et nos pratiques d'évaluation sont conçues pour accompagner les élèves dans leur progression vers la maîtrise.

### Pondération des évaluations

Boston Green Academy utilise une échelle de notation allant de 40 à 100 points. La note la plus basse qu'un élève puisse recevoir pour un devoir est de 40 %, même pour un travail manquant. La seule exception concerne les violations académiques graves, telles que le plagiat, où une note inférieure à 40 % peut être attribuée. À la fin de l'année, la note globale la plus basse qu'un élève puisse recevoir dans un cours est un F+, ce qui lui permet d'être admissible aux cours d'été pour récupérer des crédits ou améliorer sa maîtrise.

Les pondérations d'évaluation sont conçues pour être adaptées au développement des élèves et alignées entre les niveaux du collège et du lycée :

#### Classes 7–8 :

- 35 % Évaluations formatives (exercices et vérifications des progrès)
- 65 % Évaluations sommatives (projets finaux, tests, devoirs majeurs)

#### Classes 9–12 :

- 20 % Évaluations formatives
- 80 % Évaluations sommatives

Cette structure garantit que les élèves sont soutenus dans leur parcours d'apprentissage tout en étant tenus à des normes académiques élevées à mesure qu'ils progressent dans leur scolarité.

### Échelle de notation

classe	Plage de pourcentages	Points GPA	Description
--------	-----------------------	------------	-------------

A+	97 - 100	4,3	A – Évaluation globale : Excellent. L’élève a produit un ensemble de travaux compétents et avancés sur tout le contenu, atteignant et/ou dépassant les normes.
A	93 - 96	4,0	
A-	90 - 92	3,7	
B+	87 - 89	3,3	B – Évaluation globale : Supérieure à la moyenne. L’élève a produit un travail compétent sur l’ensemble du contenu répondant aux normes établies.
B	83 - 86	3,0	
B-	80 - 82	2,7	
C+	77 - 79	2,3	C – Évaluation globale : Compétent. L’élève a réalisé un travail compétent sur les objectifs les plus importants, et un travail compétent ou partiellement compétent sur les autres.
C	73 - 76	2,0	
C-	70 - 72	1,7	
D+	67 - 69	1,3	D – Évaluation globale : Doit s’améliorer. L’élève a réalisé un travail compétent sur plus de 60 % du contenu assigné.
D	63 - 66	1,0	
D-	60 - 62	0,7	
F (Échec)	59 ou moins	0,0	F – Évaluation globale : Faible. L’élève a réalisé un travail compétent sur moins de la moitié des objectifs définis.

## Politique de promotion et de rétention

### Collège (Gr. 7 & 8)

BGA fait tout son possible pour qu’un élève de 7e année soit promu au niveau suivant. Pour de nombreuses raisons, la rétention est considérée comme une solution de dernier recours. Cependant, si un élève n’a pas démontré les compétences requises pour le niveau suivant, a échoué à plusieurs cours et/ou a une mauvaise assiduité, une réunion avec les parents sera organisée pour discuter de la possibilité d’une rétention. La décision finale concernant la promotion ou la rétention sera prise par l’administration de l’école.

À la fin du deuxième trimestre, le conseiller scolaire examinera les notes avec les équipes de niveau et informera les familles des élèves en difficulté. Les élèves peuvent être placés sous contrat académique et être tenus d’assister au club de devoirs et au tutorat pour un soutien académique supplémentaire. Une autre réunion de famille sera requise à la fin du troisième trimestre pour discuter des progrès.

Les élèves de 8e année doivent démontrer qu’ils possèdent les compétences nécessaires pour réussir les exigences du travail au lycée afin d’être promus en 9e année. Les élèves bénéficiant d’un IEP doivent progresser de manière adéquate vers leurs objectifs d’IEP. L’école d’été peut être exigée si les élèves ont échoué à deux cours ou plus. Le non-respect de la participation à l’école d’été peut entraîner une rétention.

### Cérémonie de passage de la 8e année

La fin du collège est une étape importante, et nous sommes ravis de célébrer les réalisations de nos élèves de 8e année. En juin, les élèves participeront à la cérémonie de passage, qui reconnaît leurs succès au collège et marque leur transition vers le lycée. Ils profiteront également d’une sortie spéciale, dont la destination sera choisie en fonction des suggestions des élèves. Pour être admissibles aux deux événements, les élèves doivent démontrer leur préparation pour le lycée en respectant trois critères : maintenir au moins 80 % de présence, avoir une bonne conduite (aucune suspension ni renvoi

majeur répété) et obtenir une moyenne générale d'au moins 60,0 (D) ou plus dans toutes les classes de l'année scolaire. Les élèves qui ne répondent pas à ces critères peuvent ne pas être autorisés à participer, à la discrétion du directeur adjoint de l'école.

### **Lycée (Gr. 9-12)**

Les décisions de promotion/rétention au niveau du lycée (classes 9 à 11) sont principalement basées sur les progrès de l'élève vers l'obtention des exigences de diplôme du BPS et de BGA. Des efforts sont faits pour faire avancer les élèves, mais si un élève est trop en retard et doit rattraper une année complète de cours au début de l'année scolaire, il/elle sera retenu(e) à son niveau actuel.

Si un ou plusieurs cours de base (ceux requis pour l'obtention du diplôme) sont échoués, ils doivent être repris pendant la session d'été du BPS.

Pour être considéré comme élève de terminale, l'élève doit avoir obtenu au moins 10 crédits dans des cours requis pour le diplôme. Un élève n'atteignant pas ce seuil répétera l'année en tant qu'élève de 11e année.

### **Exigences de diplôme du lycée**

Pour obtenir leur diplôme, tous les élèves doivent réussir les cours suivants :

- 4 années de cours d'arts du langage anglais (ou ESL)
- 4 années de mathématiques
- 4 années de sciences de laboratoire
- 4 années d'humanités
- 2 années de langue étrangère *Peut être dispensé pour les élèves ESL / Éducation spécialisée au cas par cas.*)
- 2 semestres de cours artistiques
- 4 semestres de cours d'éducation physique

De plus, les élèves de BGA doivent accomplir les éléments suivants :

- Revue de 11e année (Junior Review)
  - La revue de 11e année est un projet de synthèse pour les élèves de 11e année, mettant en valeur leur progression à travers l'apprentissage par projets. Les élèves réfléchissent à leur expérience au lycée, présentent leur travail à un jury et partagent leurs objectifs futurs — une étape importante dans la préparation à l'université et à la vie professionnelle.
- Stage de terminale
  - À la fin de la dernière année, chaque élève participe à un stage de 5 semaines, totalisant 100 heures, dans un lieu à travers la ville. Cela permet aux élèves de développer des compétences professionnelles, d'explorer des intérêts de carrière et de gagner en confiance grâce à l'apprentissage pratique en dehors de la classe.
- 40 heures de service communautaire
  - Pour obtenir leur diplôme, les élèves doivent effectuer au moins 40 heures de service communautaire. Toutes les heures sont enregistrées sur [my.innerview.org](http://my.innerview.org), ce qui permet aux élèves de consigner leurs heures, de trouver des opportunités et de se fixer des objectifs de service.

## Exigence de détermination des compétences pour le diplôme (CD)

En plus des exigences de diplôme de BGA, la loi de l'État du Massachusetts exige que tous les élèves répondent à la condition de détermination des compétences (CD) pour obtenir un diplôme d'études secondaires. Cette exigence était auparavant liée au MCAS ; les directives de l'État ont maintenant été mises à jour.

Pour satisfaire à l'exigence de CD, vous devez réussir les cours suivants (ou leurs équivalents) :

- **Anglais** : Deux années d'anglais au lycée.
- **Mathématiques** : Une année d'algèbre I et une année de géométrie (ou mathématiques intégrées). Si vous avez suivi l'algèbre I en 8e année, elle compte.
- **Sciences** : Une année de biologie, de physique, de chimie ou de sciences dans le cadre d'un programme professionnel/technique.
- **Histoire** : Une année d'histoire des États-Unis (cela est couvert dans notre cours Humanities 1).

## Offre de cours

### Lycée (High School)

- [Descriptions des cours du lycée année scolaire 2025-2026 \[anglais\]](#)
- [Descriptions des cours du lycée année scolaire 2025-2026 \[Espagnol\]](#)

### Collège

- [Descriptions des cours du collège année scolaire 2025-2026 \[anglais\]](#)
- [Descriptions des cours du collège année scolaire 2025-2026 \[Espagnol\]](#)

## Possibilités d'apprentissage accéléré

Afin d'éduquer et de donner aux élèves les moyens de réussir à l'université et dans leur carrière, BGA offre une variété d'occasions d'apprentissage accéléré pour les élèves.

### Algèbre 1 en 8e année

Un groupe d'élèves de 8e année sera sélectionné en fonction de leurs résultats aux tests de mathématiques MAP du printemps (tests intermédiaires du district) et de la recommandation de leur enseignant de 7e année. Ce groupe suivra simultanément les cours de mathématiques de 8e année et d'algèbre 1 (cours normalement de 9e année). La réussite et la validation du cours d'algèbre 1 permettront à l'élève d'obtenir un crédit du lycée et de s'inscrire sur la voie vers le calcul différentiel (AP Calculus).

### Cours de placement avancé (AP)

Les cours Advanced Placement (AP) offrent aux élèves la possibilité de suivre, au lycée, des cours exigeants de niveau universitaire. Ces cours aident les élèves à renforcer leurs compétences en pensée critique, en écriture et en résolution de problèmes. À la fin de chaque cours, les élèves peuvent passer un examen national AP ; avec un score suffisant, ils peuvent obtenir des crédits universitaires ou un statut avancé dans de nombreux collèges et universités.

Nom du cours	Matière	Niveau scolaire offert
Séminaire AP	Arts de la langue anglaise	Conseiller scolaire, classes de 10
Langue et composition AP	Arts de la langue anglaise	Conseiller scolaire, classes de 11
Littérature et composition AP	Arts de la langue anglaise	Conseiller scolaire, classes de 12
Précacul AP	Mathématiques	Conseiller scolaire, classes de 12
Principes d'informatique AP	Mathématiques	Conseiller scolaire, classes de 11 et 12
Sciences environnementales AP	Sciences	Conseiller scolaire, classes de 11 et 12
Études afro-américaines AP	Sciences humaines	Conseiller scolaire, classes de 10 - 12
Gouvernement et politique comparés AP	Sciences humaines	Conseiller scolaire, classes de 12
Psychologie AP	Sciences humaines	Conseiller scolaire, classes de 11 et 12

### Double Inscription

En partenariat avec Cambridge College, les élèves ont la possibilité de participer à des cours à double inscription. Ce programme expose les élèves à des cours rigoureux de niveau universitaire tout en étant encore au lycée et leur offre la possibilité d'obtenir des crédits universitaires. Grâce à cette expérience, les élèves développent les compétences académiques, la confiance et la préparation nécessaires pour réussir leurs études supérieures.

Nom du cours	Matière	Niveau scolaire offert
Physique	Sciences	Conseiller scolaire, classes de 12
Sciences médico-légales	Sciences	Conseiller scolaire, classes de 11 et 12
Statistiques	Mathématiques	Conseiller scolaire, classes de 11 et 12



### Société nationale des honneurs (NHS) et Société nationale junior des honneurs (NJHS)

La Société nationale d'honneur (classes 10-12) et la Société nationale d'honneur junior (classes 7-9) reconnaissent les élèves qui font preuve d'excellence en matière d'apprentissage, de leadership, de service, de caractère et de citoyenneté. L'adhésion à ces organisations offre aux élèves des occasions de développer leur potentiel académique, de renforcer leurs compétences en leadership et de contribuer positivement à leur école et à leur communauté par le service. Les élèves intéressés à rejoindre la NHS ou la NJHS peuvent postuler pendant l'hiver, les cérémonies d'intronisation ayant lieu au printemps.

## Formation technique et professionnelle (CTE)

Boston Green Academy est fière d'offrir un programme complet de quatre ans, approuvé par le Chapitre 74, en sciences et technologies de l'environnement pour les élèves de la 9e à la 12e année — le seul de ce type dans les écoles publiques de Boston. Ce programme rigoureux combine apprentissage pratique, développement de compétences techniques et cours axés sur la durabilité afin de préparer les élèves à l'université, aux carrières et au leadership civique dans l'économie verte. Les élèves qui terminent le programme recevront des certifications ou des accréditations reconnues dans l'industrie et seront préparés à l'emploi ou à la poursuite d'études après BGA.

### Conditions d'admission

Le programme CTE est ouvert à tous les élèves admis et inscrits à Boston Green Academy. Qu'un élève obtienne une place dans la population générale en tant que nouvel élève de 9e année à BGA ou qu'il soit issu du collège de BGA, le processus d'admission au programme CTE est identique.

Le programme CTE est régi par une politique d'admission spéciale, et les élèves doivent utiliser le formulaire de candidature « career pathway » de BGA pour être considérés pour l'admission en 9e année. Le formulaire de candidature est disponible sur le site Web de BGA à l'adresse <https://www.bostongreenacademy.org/enviroscience-pathway> ou [Formulaire de candidature au programme CTE de sciences et technologies de l'environnement de Boston Green Academy](#), et il est également disponible en version imprimée pour toutes les familles à BGA. Les informations concernant le programme CTE et le processus d'admission spécial sont diffusées par tous les canaux de communication utilisés par BGA pour les admissions générales. Les informations relatives au CTE sont également partagées lors d'événements en personne avec les élèves actuels de 8e année et du lycée de BGA, lors de l'orientation des nouveaux élèves en mai, ainsi que dans les communications adressées à tous les nouveaux élèves inscrits à BGA, qu'ils assistent ou non à l'orientation de mai.

Un élève peut choisir de s'inscrire au programme CTE dès qu'il a accepté une place dans la classe de 9e année de BGA. Si la demande d'inscription au CTE est égale ou inférieure au nombre de places disponibles pour une année donnée, la politique de BGA est d'admettre tous les candidats CTE. Si la demande dépasse le nombre de places disponibles pour une année donnée, BGA tiendra une loterie spécifique au CTE en juin.

De plus, si des places se libèrent dans les classes supérieures au cours d'une année donnée, BGA se réserve le droit de pourvoir ces postes vacants et exige que les candidats suivent le même processus décrit ci-dessus pour les élèves entrant en 9e année. Si la demande dépasse le nombre de places disponibles, la même loterie sera utilisée.

BGA vise à finaliser la liste de ses élèves CTE d'ici la fin du mois de juin de chaque année pour l'année scolaire suivante.

## Progression du programme

Les élèves commencent en 9e année par une base en sciences des systèmes terrestres, puis passent à la gestion d'une ferme hydroponique verticale et au lancement d'une entreprise agricole scolaire en 10e année. En 11e année, ils explorent l'architecture durable et la conception de bâtiments écologiques à travers le cadre LEED. Le parcours se termine en 12e année par une étude approfondie de la science des données géospatiales, utilisant des logiciels SIG pour analyser et résoudre des problèmes environnementaux réels.

## Caractéristiques clés

- Certifications reconnues par l'industrie (par ex. : OSHA-10)
- Apprentissage sur le terrain et agriculture urbaine
- STEM appliqué, science des données et culture environnementale
- Partenariats communautaires et entrepreneuriat
- Préparation à l'enseignement supérieur et au monde du travail

## Résultats

Les diplômés acquièrent des compétences techniques avancées, des certifications professionnelles et une expérience pratique dans les domaines des sciences de l'environnement, de l'agriculture, de la durabilité, du design et de l'analyse de données — les préparant à des carrières futures dans la conservation, la planification et l'économie verte.

## Programme vert

### La ligne verte de BGA : Une école publique verte en milieu urbain

Boston Green Academy (BGA) est fière d'être une **école lauréate du National Green Ribbon**, reconnue par le département américain de l'Éducation pour son engagement envers la durabilité et la justice. Nous intégrons la durabilité dans tous les aspects de la vie scolaire : programme, fonctionnement, engagement communautaire et expériences des élèves.

Notre mission est de préparer les élèves à devenir des leaders de la transition vers un monde plus vert et plus juste. Nous appelons ce parcours la **ligne verte de BGA**, une série d'étapes que les élèves franchissent tout au long de leur parcours vers l'obtention du diplôme.

### Le triangle de la durabilité

Le travail écologique de BGA est guidé par le triangle de la durabilité :

- Durabilité environnementale – protéger et préserver le monde naturel et les ressources dont nous dépendons.
- Durabilité sociale – se concentrer sur l'équité, la justice et la solidarité pour les communautés.
- Durabilité économique – créer des systèmes à long terme qui équilibrivent ressources, stabilité et croissance.

Les élèves apprennent à analyser des enjeux réels, en équilibrant les besoins présents avec ceux des générations futures. Ils s'exercent à appliquer la pensée critique, la résolution pratique de problèmes et l'analyse systémique à des défis environnementaux et sociaux concrets.



### Culture verte et pratiques quotidiennes

Le concept de « vert » à BGA ne se limite pas aux cours de sciences — c'est une **culture à l'échelle de l'école**. Nous encourageons les élèves et le personnel à réfléchir de manière critique à :

- Ce qui est physiquement présent dans notre espace (air, eau, bâtiments, ressources).
- La manière dont la durabilité fait partie de l'enseignement et de l'apprentissage.
- Si les politiques et procédures sont en accord avec les valeurs écologiques.
- Les sources de notre alimentation, de notre eau et de notre énergie.
- Notre empreinte collective en matière de transport.
- La façon dont notre communauté démontre l'activisme et le leadership en matière de justice climatique et sociale.

Au quotidien, cette culture se manifeste par des routines telles que **le compostage à la cafétéria**, où les restes de nourriture sont transformés en sol plutôt qu'en déchets.

## Expositions vertes

Chaque printemps, les classes de la 7e à la 11e année participent aux expositions vertes, où les élèves recherchent des questions liées à la durabilité, synthétisent leurs apprentissages interdisciplinaires et présentent leurs résultats à la communauté. Ces projets incluent :

- Des recherches primaires, des entretiens et du travail sur le terrain.
- Des présentations multimédias, des affiches et des appels à l'action.
- Des occasions pour les invités de s'engager à adopter des modes de vie durables.

L'expérience phare est l'Expo d'action verte de 11e année, organisée au Center for Computing and Data Sciences de l'Université de Boston. Là, les élèves présentent leurs recherches et proposent des solutions reliant leurs propres communautés aux grands défis de durabilité.

## Apprentissage expérientiel et fondé sur le lieu

Les élèves de BGA élargissent leur apprentissage au-delà de la salle de classe grâce à :

- Une salle de classe en plein air – participation pratique à des jardins, des plantes indigènes et des projets de durabilité.
- Des sorties pédagogiques à Cathleen Stone Island Outward Bound (collège), à l'hôtel de ville de Boston (éducation civique et gouvernement) et ailleurs.
- Des voyages d'apprentissage par le service au lycée sur des thèmes tels que l'agriculture urbaine, la résilience climatique, l'art public et les objectifs de développement durable des Nations Unies.
- La Freight Farm – une ferme hydroponique sur le campus où les élèves cultivent des légumes verts servis à la cafétéria, démontrant des systèmes alimentaires urbains innovants et technologiques.

En point culminant, les élèves de terminale effectuent un stage de 5 semaines, dont beaucoup sont axés sur des carrières et des enjeux liés à la durabilité.

## Conclusion

Tout au long de leur parcours sur la ligne verte de BGA, nos élèves deviennent des leaders réfléchis, compétents et autonomes. Ils obtiennent leur diplôme prêts à apporter un changement positif pour Boston et pour le monde.